Recherche RDT, 5ème programme-cadre CE 1998-2002: programme spécifique "rôle international de la recherche communautaire"

1998/0181(CNS) - 15/12/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Dans la foulée de l'accord de conciliation sur le 5ème programme-cadre de recherche, de développement technologique et de démonstration pour la période 1998-2002, le Parlement européen a adopté le rapport de M. Pedro MARSET CAMPOS (GUE/NGL, E) sur le programme spécifique de RDT dans le domaine "Affirmer le rôle international de la recherche communautaire". Le Parlement a fait sienne une proposition de la Commission concernant la répartition des montants sur deux périodes: un montant pour la période 1998-1999 (78 millions d'écus), un autre pour la période 2000-2002 (397 millions d'écus), soit un total de 475 millions d'écus consacrés à la coopération avec les pays tiers, répartis de la manière suivante: - Etats en phase de pré-adhésion (4%); - Pays d'Europe centrale et orientale/NIS (16%); - Pays partenaires méditerranéens (17%); - Amérique latine (23%); - Pays ACP (22%); - Pays aux économies émergentes industrialisés (2%); - Formation des chercheurs (5%); - Coordination (11%). Le Parlement a particulièrement insisté sur la nécessité de faciliter la participation des PME et de tenir compte de la politique communautaire d'égalité des chances lors de l'application du programme.